



## AVIS DE PROJETS DE MARCHÉS (APM)

### ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN À LA VÉRIFICATION (SPSV)

Id de l'acheteur : Infrastructure Canada

N° de l'invitation.: INFC 2023-2024 – PS5081

Autorité contractante: Jennifer Hendrick

Courriel : [procurement-approvisionnement@infc.gc.ca](mailto:procurement-approvisionnement@infc.gc.ca)

**Tous les fournisseurs ont été invités de la liste de fournisseurs préqualifiés dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement portant sur des Services professionnels centrés sur les tâches et les solutions SPSV (E60ZQ-180001) :**

- 1) A Hundred Answers Inc.
- 2) Altis Human Resources (Ottawa) Inc.
- 3) Anjko Consultants Inc., Samson & Associé-CPA Consultation Inc.-Samson & Associates CPA-Consulting Inc., in Joint Venture
- 4) BDO Canada LLP
- 5) Collins Barrow Ottawa LLP
- 6) Deloitte LLP
- 7) Ernst & Young LLP
- 8) FMC Professionals Inc.
- 9) KPMG LLP
- 10) MNP LLP
- 11) Niewe Technology and Consulting Ltd.
- 12) Orbis Risk Consulting Inc.
- 13) Otus Strategic Financial Business Planning Group
- 14) Pricewaterhouse Coopers LLP
- 15) QMR Staffing Solutions Incorporated, Windreach Consulting Services Incorporated, In Joint Venture
- 16) Raymond Chabot Grant Thornton Consulting Inc.
- 17) **THE RIGHT DOOR CONSULTING & SOLUTIONS INCORPORATED, Baker Tilly Ottawa Management Consultants Inc. IN JOINT VENTURE**

#### RÉSUMÉ DU PROJET

INFC fournit un soutien prévisible à long terme pour que les Canadiens puissent compter sur une infrastructure publique moderne de calibre mondial. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec tous les paliers de gouvernement ainsi que d'autres partenaires afin de procéder à des investissements dans l'infrastructure sociale, l'infrastructure verte, le transport en commun et d'autres infrastructures publiques essentielles, ainsi que dans les infrastructures liées au commerce et au transport. Les initiatives et les projets d'infrastructure sont financés au moyen de paiements de transfert, de subventions et de contributions.

Les ministères doivent veiller à ce qu'un système de contrôle interne en matière de gestion



financière (CIGF) axé sur les risques soit établi, surveillé et maintenu. Cela offre une garantie raisonnable que les ressources publiques sont utilisées de façon prudente et économique, que les processus de gestion financière sont efficaces et efficients et que les lois, les règlements et les instruments de politique de gestion financière pertinents sont respectés. Toute faiblesse des contrôles et tout risque non atténué important sont repérés, y compris le risque de fraude, et des mesures correctives rapides sont prises.

La portée des services peut comprendre notamment l'élaboration d'un cadre de gestion du risque de fraude, ainsi que l'évaluation des contrôles internes dans un ou plusieurs des domaines de contrôle suivants :

- Budgétisation et prévisions
- Contrôles au niveau de l'entité
- Contrôles généraux de TI et contrôles automatisés
- Présentations au Cabinet, établissement des coûts et attestation du dirigeant principal des finances (DPF)
- Paiements de transfert
- Paiements de la paye
- Immobilisations
- Rapports financiers et clôture financière
- Cartes d'achat
- Gestion du cycle de l'approvisionnement au paiement
- Gestion de projets
- Déplacements, hébergement, conférences et événements

#### **DURÉE PRÉVUE DU CONTRAT**

La période de tout contrat subséquent s'étendra sur 12 mois à partir de la date d'attribution du contrat. Tout contrat subséquent comprendra une option irrévocable permettant d'en prolonger la durée pour au plus quatre (4) périodes supplémentaires d'une (1) année chacune, selon les mêmes conditions.

#### **PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR**

Note combinée la plus élevée pour le mérite technique (60%) et le prix (40%)

#### **EXIGENCES DE SÉCURITÉ**

TPSGC #23 : Secret